

La sécurité des Cassidens est une de nos priorités.

chers amis,

Dès notre élection, nous avons installé des caméras de surveillance dans chaque lieu stratégique de Cassis afin d'endiguer la délinquance sur la voie publique par la prévention et la dissuasion. Il y en a aujourd'hui 33. La surveillance des écrans de contrôle est assurée 24h/24h, 7j/7j. Un bureau de contrôle reçoit toutes les images et les conserve une semaine.

En 2011, la télésurveillance verra aussi le jour. Ce système de télétransmission des alarmes des particuliers à la police municipale est actuellement en cours d'étude.

Malheureusement, l'implantation de la vidéoprotection et de la télésurveillance ne peuvent résoudre tous les problèmes ; les événements récents sur le territoire de la commune nous confortent et nous incitent à persévérer afin de trouver les meilleures solutions pour protéger les habitants de Cassis.

Chaque vol, chaque cambriolage, chaque violence est un choc, voire un drame dans

Pour que nous puissions avoir une qualité de vie la meilleure possible, nous sommes bien décidés à poursuivre nos efforts en matière de sécurité.

Nous sommes sur le point de signer la création d'un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance avec la justice, la police municipale et la gendarmerie afin d'élaborer des actions communes pour un Cassis plus sûr.

Très bientôt, nous allons recevoir en mairie avec quelques Cassidens, le Préfet de police, le Procureur de la République, les acteurs de la sécurité locale pour une réunion d'information des solutions, pour la sécurité de tous.

Restons solidaires et citoyens.

Et renforçons notre lien social afin de prévenir les risques d'agression.

Danielle MILON

Maire de Cassis Vice-Présidente de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole



Soyons sérieux!

Dans la large rubrique que je mets à leur disposition dans le Cassiden, les 3 élus « Ensemble pour Cassis », ont énoncé ce mois-ci un certain nombre de contre-vérités que je me dois de rectifier auprès des Cassidens.

En premier lieu, ils avancent que nous nous délestons de nos terrains communaux au profit d'une société SOLEAM, dans laquelle ils voient, alarmistes, une sorte de mainmise marseillaise sur notre Cassis. Ils brandissent donc, pour preuve de cette domination marseillaise les 94 % du capital détenus par la ville de Marseille dans cette société, avec laquelle (ils sont ici au comble de l'inquiétude pour notre village en danger) nous avons traité sans appel d'offre...

Un rappel s'impose : Les SPLA (Sociétés Publiques Locales d'Aménagement comme SOLEAM) sont des sociétés créées par la Loi n° 2006-872 du 13 juillet 2006:

- dont le capital est intégralement détenu par les collectivités publiques (Communes, Départements, Régions) ; La SOLEAM a été créée par Marseille, Cassis, Gémenos et Tarascon.
- qui travaillent au service des collectivités qui en sont actionnaires, ces collectivités exerçant sur la SPLA un contrôle analogue à celui qu'elles exercent sur leurs propres services, ce qui justifie qu'il n'y a pas lieu d'avoir recours à un « appel d'offre », et ce en application de la jurisprudence de la cour européenne de justice.

Le recours à une SPLA, dont notre collectivité est membre, évite donc la lourdeur et la lenteur d'une procédure de mise en concurrence, permet de démarrer nos projets beaucoup plus rapidement, tout en préservant les intérêts et le contrôle de la ville sur l'opération par l'instauration d'un ensemble de comités au sein de la SPLA, dans lesquels Cassis est très largement représentée.

Car si la ville de Marseille détient 94% du capital social de la SOLEAM, les 2% d'apport de Cassis se traduisent en terme de **pouvoirs de décision** par :

- 1 représentant sur 6, au Comité technique, comité qui assure le suivi technique des opérations. Et quel comité ! Y participe par exemple, pour conseiller Cassis, le haut fonctionnaire marseillais ayant porté le contrat de partenariat pour la rénovation du Vélodrome;
- 1 représentant sur 6 à la Commission des Marchés;
- enfin, 1 représentant sur 14 au Conseil d'Administration.

De plus, aucune cession ne pourra se faire sans l'agrément de la ville de Cassis, tous les marchés de prestataires ou d'entreprises seront passés

en accord avec la ville et, s'ils sont supérieurs au seuil de l'article 26 du Code des Marchés Publics, présentés à la Commission des Marchés de SOLEAM. où la ville de Cassis sera représentée.

Un compte rendu annuel à la collectivité sera présenté en Conseil d'Administration de la SOLEAM puis en Conseil municipal de la ville de Cassis.

La ville de Cassis reste donc totalement aux manettes même si cela se fait à travers la SOLEAM !!!!

De même, oui, nous allons transférer la maîtrise du foncier de 41.400 m² de terrain à SOLEAM, pour permettre à cette société, sous notre contrôle, d'aménager ces terrains (travaux de VRD) et de construire la gare routière qui fait défaut à Cassis et que nous avons programmé, c'est dit!

Et non, en matière de concession on ne raisonne pas en termes d'achats et de ventes entre concédant et concessionnaire, mais en termes d'apports de la collectivité au bilan de l'opération de concession. Les apports en foncier de la collectivité au commencement de l'opération sont déterminants de la bonne fin et du succès de la commercialisation de ce foncier, une fois celui-ci viabilisé. Ces ventes nous permettent de réaliser une gare routière, et d'installer des entreprises et donc des emplois sur Cassis, comme nous l'avions programmé et c'est en

Et donc non, nous n'aurons plus de bus de tourisme dans Cassis, oui nous aurons une zone artisanale créatrice d'emplois, et oui nous agrandirons la zone industrielle du Brégadan, comme nous l'avons promis!

Aussi, pourquoi porter un regard négatif et suspicieux sur ce qui constitue une réelle chance pour Cassis ? Pourquoi voir étriqué quand on a la possibilité de voir grand, de jouer gagnant en ayant recours aux services d'une société dont la compétence fait qu'elle est celle choisie par la deuxième ville de France pour assurer son aménagement urbain ?... Les Cassidens sauront apprécier la frilosité de certains, qui ne nous empêchera certainement pas d'avancer, dans la transparence ; nous n'avons rien à cacher!

D'autre part, les mêmes nous reprochent (je cite) d'avoir « bradé 800 000 euros un terrain de 20 000 m² pour la réalisation d'une maison de retraite sans procédure d'appel d'offre ».

Encore « l'appel d'offre », panacée universelle de l'opposition municipale, qui semble avoir un goût immodéré du formulaire. Oui, la Commune a vendu un terrain au Brégadan pour permettre l'installation à Cassis d'une seconde maison de retraite...

Faut-il rappeler que sur les 20.000 m², seuls 10.000 sont exploitables ? Que le terrain vendu n'est pas viabilisé, qu'il s'agit d'un terrain issu d'une friche industrielle de Lafarge, particulièrement ingrat ? Que cette viabilisation coûte à elle seule près d'1 million d'euros à la charge de l'acquéreur ? Fautil aussi préciser que le prix a été fixé par les services de l'Etat?

Faut-il enfin expliquer qu'une maison de retraite supplémentaire va permettre de répondre à une demande aussi forte que légitime, va créer environ 50 emplois et de nouvelles ressources fiscales dans notre commune?

Et le tout, ... Sans « appel d'offre » : Tout à fait ! Le contraire eut été étonnant, la procédure d'appel d'offre n'étant pas applicable aux cessions de terrain...

Enfin, en ce qui concerne les 799 m² à vendre rue Daudet, quel patrimoine communal! Il s'agit d'un délaissé de voirie laissé à l'abandon depuis des années qui sera prochainement vendu aux enchères. Alors oui, je « braderai » ce délaissé qui ne nous sert rigoureusement à rien, mais au plus offrant.

Aussi, s'il vous plait, soyons sérieux ! Sérieux, constructifs et de bonne foi.

Danielle Milon

Pourquoi choisir une SPLA..

La possibilité de créer des SPLA résulte d'une volonté unanime des élus locaux. Lorsqu'en 2005, sous la pression de la Commission européenne, a du être votée la loi faisant entrer les concessions d'aménagement dans le secteur concurrentiel, de nombreux députés ont estimé que l'obligation de faire précéder le choix d'un aménageur d'une procédure de mise en concurrence était à la fois lourde, inadaptée et source de fragilité juridique.

Cette obligation a été perçue par les élus locaux comme une remise en cause de leur volonté de choisir librement un opérateur dont leurs collectivités détiennent la majorité du capital, et avec lequel ils souhaitent travailler sur une longue période.

Une concession d'aménagement implique la confiance sur le long terme en une équipe qui garantit transparence, compétence et loyauté.

C'est la raison pour laquelle, les élus ont œuvré pour l'adoption d'une loi permettant la création de sociétés détenues à 100% par des collectivités publiques.

Point Travaux

• Rue de l'Arène : réaménagement du bas de la voie.

De ce fait la rue sera fermée à la circulation durant le mois de novembre (avec un retour à la normale le soir dès 16h30 et le week-end).

Durant cette période, une déviation sera mise en place :

- -la semaine de 7h30 à 16h30 : par la rue V. Hugo, le quai St Pierre, l'esplanade Ch. De Gaulle, le bd Gambetta et la rue A. Gervais (dans le sens inverse du sens de circulation actuel).
- les mercredis et vendredis matins jusqu'à 14 heures (jours de marché) : par la rue V. Hugo et le quai des Baux.
- De la place Mirabeau à l'avenue de la Viguerie : passage du câble HTA pour finir les travaux ErDF interrompus au début de la saison.
- Rue P. Eydin : réparation d'une conduite d'assainissement.
- Bd Gambetta: travaux d'assainissement (mois de novembre ou décembre). Travail par ½ chaussée → circulation
- maintenue. Avenue A. Daudet : branchement du nouveau

transformateur.

 Route de La Ciotat, avenue du Revestel et avenue Daudet : intervention d'ErDF pour un raccordement au poste transformateur (circulation alternée).

Travaux de rénovation du centre ancien :

- Rue F. Mistral (partie haute), rue J.B. Ducros et rue Bremond : travaux d'assainissement.
- Rues du centre ancien : Courant novembre (ou décembre), vont débuter les travaux de la SNEF (éclairage public), du SMED (enfouissement des réseaux électriques) et de France Telecom (enfouissement des réseaux Télécom).

Durant cette période, la circulation des véhicules sera adaptée à l'avancée de la zone de chantier, certaines rues étant provisoirement inaccessibles.

Nous vous rappelons par ailleurs, que le stationnement dans le centre ville est strictement interdit (les véhicules de chantier circuleront dans les petites rues).

Pour plus d'informations :

- Un agent de la Société des Eaux de Marseille à votre écoute au :
- 04 91 00 67 29 / 06 12 41 81 54
- Retrouver tous les travaux au quotidien sur le site de la ville : www.cassis.fr
- Pour toutes questions, contactez la mairie au n° vert : 0 8000 13260.

Rubrique de l'opposition

Terrains à vendre!

Pourquoi tant d'empressement à se « délester » de notre patrimoine communal?

L'alarmisme de Madame le Maire, que nous connaissons bien, justifie-t-il à lui seul la « Grande Braderie » des terrains communaux

Pour preuve...

- 20 000 m² cédés 800 000 euros à une SCI pour la construction d'une maison de retraite privée dans le quartier du Brégadan, opération réalisée sans procédure d'appel d'offres.
- 799 m² détachée d'une parcelle sis avenue A Daudet, déclassée du domaine public communal en vue de sa vente
- 41 400 m² cédés 621 000 euros à la SOLEAM pour l'aménagement d'une zone artisanale toujours dans le quartier du Brégadan.

Naturellement, la ville de Cassis a besoin d'une deuxième maison de retraite et de développer son économie...Mais pourquoi vendre les terrains ? développement économique à une société où la ville D'autres solutions existent et ont déjà été utilisées par le passé pour permettre à Cassis de conserver son patrimoine!

Par ailleurs, la ville a décidé, dans le cadre d'une concession d'aménagement, de confier la réalisation de ce projet à la « Société Locale d'Equipement et d'aménagement de l'aire Marseillaise » SOLEAM, qui prendra en charge notamment l'acquisition des propriétés (à l'amiable, par voie de préemption ou d'expropriation...) et assurera l'ensemble des taches de conduite et de gestion de l'opération.

Dans cette société, la ville se retrouve associée aux communes de Gémenos, Tarascon et Marseille qui détient à elle seule 94 % du capital.

Sans préjuger que les intérêts de Cassis ne sauraient être préservés, il est regrettable de constater que

la Ville délègue sans opération d'appel d'offres préalable et que nous confions l'avenir de notre de Marseille est majoritaire

Quel paradoxe avec le vœu émis à la demande de Madame le Maire par le Conseil Municipal lors de sa réunion du 29 septembre 2010 pour que les Maires de France gardent la totale maîtrise des actions menées sur leur territoire...

« Ensemble pour Cassis »

J. Boyer - C. Maréchal - M. Signouret

La liste «Vivre Cassis Autrement» n'a pas utilisé l'espace que nous lui réservions

Forum Santé

Les collégiens au Forum Santé Une action renouvelée en 2010

A l'initiative du CCAS, notamment du Service Avenir Emploi (Nadia Billon) et du Point Information Jeunesse (Valérie Faure) de Cassis et en lien étroit avec l'équipe éducative du collège des Gorguettes Gilbert Rastoin et du Principal du collège Mr Morel, les élèves des classes de troisième du collège ont participé en novembre 2009 au 1er Forum Santé organisé par le Réseau Santé Social Jeune.

Cette action est reconduite cette année. Les élèves du collège des Gorguettes Gilbert Rastoin s'y rendent le jeudi 18 novembre de 8h15 à 12h « salle Paul Eluard » à La Ciotat.

Les élèves choisiront trois thématiques parmi les différents ateliers du Forum Santé. L'objectif étant, cette année encore, de mettre à la portée des adolescents une information globale sur les questions de santé et de comportement inhérentes à leur âge.

ITALIA è... CASSIS : l'Italie s'invite à Cassis

Forts du succès populaire de la première édition en 2009, la ville de Cassis et la CCIFM* renouvellent leur partenariat pour transformer cette année encore la Place Baragnon en véritable piazzetta italienne.

Du mercredi 10 au dimanche 14 novembre, les Cassidens seront donc chaleureusement invités à vivre au rythme de la Dolce Vita, le temps d'un week-end prolongé.

Tous les ingrédients de l'art de vivre à l'italienne seront proposés par pas moins de 26 artisans et producteurs transalpins.

Du parmiggiano au peccorino, du prosciutto à la brésaola, du Chianti au Lambrusco, du limoncello au fragolino, et des amaretti aux fameux Cuneesi... la gastronomie sera bien sûr très largement représentée.

Tous les "must-have" de la mode milanaise seront également à l'honneur avec les cachemires, les cuirs, les peaux lainées, la maroquinerie et les accessoires.

Enfin, la décoration et le design ne seront pas en reste.

Animations, apéros et ambiances musicales viendront rythmer ces cinq journées, avec en point d'orgue, samedi midi, un défilé dans les rues du village et sur le port d'un centaine de Vespa, triporteurs, Fiat 500, « Topolino » et « Giardiniera » dont nous fêterons d'ailleurs cette année le 50^è anniversaire.

A cette occasion, tous les Cassidens, heureux propriétaires de Vespa et Fiat 500 seront conviés à se joindre au défilé, et à exposer leurs pièces de collection sur l'esplanade Charles de Gaulle.

En marge de ce village italien, une collection « ITALIANITA » sera exposée aux Salles voutées du 8 au 15 novembre.

Italianita, une exposition gratuite qui réveillera vos papilles, vos sens et vos souvenirs..

A l'occasion de la semaine italienne, le Centre culturel propose 3 soirées consacrées au cinéma transalpin (voir programme en page 4).

Autre nouveauté cette année, les commerçants cassidains sont invités à participer activement à un concours de vitrines aux couleurs de l'Italie. La ville de Cassis et la CCIFM, en partenariat avec le Tour Operateur italien Saracino Viaggi et l'ACC, récompenseront la vitrine la plus originale et la plus représentative de la Dolce Vita qui gagnera un séjour de 3 jours pour deux personnes en hôtel 4 étoiles à Florence.

Renseignements et inscriptions auprès de l'ACC : Marie-Pierre BAILLE au 04 42 01 81 46.

Au programme cette année :

du mercredi 10 au dimanche 14 novembre 2010 Entrée libre.

Ouverture de 9h à 20h tous les jours. Nocturne samedi 13 jusqu'à 22h.

Jeudi 11:

- inauguration officielle à 16h30 en présence du Consul Général d'Italie et du Président de la CCIFM;
- séance de dédicace de l'artiste varois Richard Zielenkiewich, dit « Monsieur Z », auteur de l'affiche du marché italien ;
- vente aux enchères de l'illustration originale sur toile, au profit de l'Espace Méditerranéen de l'Adolescence de l'Hôpital Salvator.

Samedi 13:

- 11h00 : défilé de Fiat 500 et Vespa et exposition sur l'esplanade Charles de Gaulle;
- 12h00 : Pizza'péro musical ;
- 18h00 : animation culinaire;
- jusqu'à 22h : nocturne.

Dimanche 14:

- clôture.
- * Chambre de Commerce Italienne pour la France à Marseille



par le Comité de Cassis en 2006.

Contact : Julien Fenech, Président.

Siège des associations patriotiques -

L'Echo des Asso

Le Souvenir Français, Comité de Cassis

L'association a pour mission de conserver la

mémoire de ceux qui sont morts pour la France, de

veiller et participer à l'entretien de leurs tombes

et de transmettre le flambeau du souvenir aux

jeunes générations. Pour accomplir ces missions,

elle participe chaque année à la quête nationale

pendant la période de la Toussaint. Les 30,

31 octobre et 1er novembre, elle se tiendra

à l'entrée des cimetières de Cassis et rendra

hommage aux « Morts pour la France » par

un dépôt de gerbe le 1er novembre à 11h30

au Monument aux Morts du cimetière ville en

présence de Madame le Maire. La cérémonie

se terminera par un recueil sur la tombe des 4

militaires « morts pour la France » lors de la 1ère

guerre mondiale, tombe entièrement réhabilitée

26 rue du Jeune Anarchasis. Tél: 04 42 01 27 49.

Le 11 novembre prochain, Cassis commémore

du 11 novembre 1918

le 92^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918. A cette occasion, les enfants des écoles publiques de Cassis proposeront l'insigne du Bleuet de France, symbole de mémoire et de solidarité. Les sommes recueillies permettront d'aider les anciens combattants ainsi que les victimes de guerre et leurs conjoints en difficulté. Toutes les personnes qui offriront un don pour le Bleuet de France le 11 novembre sont par avance remerciées de leur générosité par l'Union des Anciens combattants présidée par Roger Veilex.

Les Rencontres musicales de Cassis

L'association vous informe qu'une réunion de présentation de la nouvelle saison musicale aura lieu à la Maison de l'Europe et de la Vie Associative, 4 rue Séverin Icard à Cassis le 30 novembre à 18 h 30. Venez nombreux retirer vos brochures de concert et prendre vos abonnements!

Contact : Brigitte Ley, Présidente. bl@musicalescassis.com

L'Association des Décorés de la Médaille d'Honneur du Travail

Cette association est affiliée à la Fédération Régionale Paca et à la Fédération Nationale des Décorés du Travail de France. Elle a pour but d'établir entre ses membres des liens fraternels de solidarité, d'honorer les récipiendaires et de conserver à la Médaille d'Honneur du Travail sa valeur et son prestige. Elle se tient à la disposition des Cassidens désirant obtenir cette décoration qui peut être décernée aux travailleurs et salariés ayant exercé au moins durant 20 ans pour la médaille d'argent, 30 ans pour la médaille de vermeil, 35 ans pour la médaille d'or et 40 ans pour la grande médaille d'or.

Contact : Claude Vangermez, Président. Tél: 09 77 78 50 52.

La collecte nationale de la Banque Alimentaire

Comme chaque année, la collecte de la fin novembre est un formidable élan de solidarité du public où tous les produits recueillis durant deux jours sont redistribués aux plus démunis dans le département. Cette année elle aura lieu les vendredi 26 et samedi 27 novembre dans les quatre magasins suivants : Fourchette et Potager, Petit Casino, Spar et Marché U. La Banque Alimentaire des Bouches du Rhône et ses bénévoles vous remercient par avance de votre générosité.

Zoom sur le Comité Communal Feux de Forêts de Cassis

- Le mois dernier un hommage mérité a été rendu par Madame le Maire à tous ceux qui ont participé à la protection de notre commune durant l'été, notamment lors de l'incendie de la fin août.

Aujourd'hui ce sont les membres du Comité Communal Feux de Forêts que nous metrons à l'honneur. Ces bénévoles dont le travail est capital mais dont on ignore souvent l'étendue des activités.

I- Les dates clés

Suite aux terribles incendies des années 60, la nécessité de créer des structures communales qui agiraient pour la protection des massifs forestiers devint évidente.

• 1971 : création des premiers Comités Communaux Feux de Forêts (CCFF) sur plusieurs communes, dont Cassis.

Leurs premières missions sont définies ainsi : Assurer une surveillance accrue des massifs dans les vigies et apporter un soutien logistique aux pompiers.

 1983, c'est la création officielle de l'Association Départementale des Comités Communaux Feux de Forêts des Bouches-du-Rhône (ADCCFF 13), organe fédérateur des CCFF du département.

Elle coordonne, forme et représente les CCFF du département et regroupe aujourd'hui 82 CCFF, 3 500 bénévoles et 500 véhicules.

II- Les principales missions

- Sensibiliser le public ;
- Surveiller les massifs et alerter ;
- Intervenir et assister les secours ;
- Apporter son concours en matière de DFCI.

Notons que le CCFF intervient aussi lors des inondations, des intempéries neigeuses...

III- Le CCFF de Cassis

Le comité de Cassis ce sont :

Des engagements humains :

- Un comité présidé par Danielle Milon, Maire de Cassis:
- Un même responsable depuis 1989 : Yves Liautaud, dont l'implication et le dévouement ne cessent de croître depuis qu'il a rejoint le CCFF en 1981;
- 45 personnes toutes bénévoles.

Du matériel :

- 3 véhicules porteurs d'eau d'une capacité de 500 l;
- 2 véhicules logistiques de transport de troupes ;
- 1 camion citerne de 5 000 l;
- Des actions (notons pour 2010):
- Des opérations de sensibilisation notamment en milieu scolaire (plantations avec l'ONF);
- Un total de plus de 600 heures effectuées en patrouille et en vigie;

- 3 interventions sur feux. Grâce au travail quotidien du comité cette année le vallon de la Bécasse a été sauvé des flammes.

Pour que tous ces hommes et femmes consacrent une grande partie de leur temps à protéger notre puissent patrimoine faire dans les meilleures conditions, la municipalité a souhaité qu'ils aient leur propre espace (actuellement



le siège du CCFF est en mairie et les véhicules stationnent à l'extérieur).

Un local: bureau, atelier, vestiaire et abri-véhicules,

va donc être créé avenue des Carriers. Ce terrain situé face à la caserne des pompiers est un lieu stratégique compte tenu de l'étroite collaboration entre le comité et les pompiers.

Merci encore à tous ces bénévoles cassidains, amoureux de leur village, qui s'engagent et s'impliquent dans le CCFF depuis bientôt 40 ans.

Et rappelons-nous que « la prévention des risques naturels est l'affaire de tous ».

Pêle mêle!

Clôture des candidatures villas des Brayes

La ville et le Centre d'Action Sociale de Cassis vous informent que les inscriptions sont closes en ce qui concerne l'attribution des villas en loyers maitrisés dans le futur parc immobilier des Brayes.

Toutes les personnes inscrites recevront un dossier dans les prochains mois.

Inauguration de la piscine communautaire : 6 novembre

Après un an et demi de travaux, la Communauté urbaine MPM inaugure la piscine du Parc Régis Vidal le 6 novembre. Le gestionnaire de l'équipement, la société Carilis prévoit une ouverture au public début décembre et aux scolaires début janvier.

Pour plus d'infos, voir Le Cassiden d'octobre 2010.

Le Marché U de Cassis vous informe...

Depuis le 4 octobre, les bouteilles de gaz pour les personnes âgées de Cassis seront livrées par Jonathan Gomez (tél: 06 79 59 98 21).

Les femmes de la Mairie se mobilisent contre le cancer du sein



Autour de Madame le Maire, Danielle Milon, toutes (ou presque) les salariées et élues de la mairie se sont mobilisées, le temps d'une photo pour soutenir la lique contre le cancer.

Numéro utile: 04 91 41 00 20.

Avis d'enquête publique

Par arrêté en date du 4 octobre 2010, le Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône, a ouvert une enquête publique préalable à la concession des plages naturelles de la Grande Mer et du Bestouan sur le territoire et à la demande de la ville de Cassis.

Le dossier, ainsi que le registre d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur, seront déposés en mairie de Cassis pendant 33 jours consécutifs, soit du jeudi 28 octobre 2010 au lundi 29 novembre 2010 inclus, afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner ses observations sur le registre d'enquête, pendant les jours ouvrables, aux heures d'ouverture des bureaux, ou les adresser, par écrit à Monsieur Guy Robert Deloraine commissaire-enquêteur, en mairie de Cassis.

Le commissaire-enquêteur recevra également les observations du public, en mairie de Cassis aux dates et heures suivantes :

- Le jeudi 28 octobre 2010, de 8h30 à 12h
- Le mercredi 3 novembre 2010 de 13h30 à 17h
- Le lundi 8 novembre 2010 de 8h30 à 12h
- Le vendredi 19 novembre 2010 de 13h30 à 16h30
- Le lundi 29 novembre de 8h30 à 12h.

Le dossier pourra également être consulté à la Préfecture des Bouches-du-Rhône, Direction des Collectivités Locales et du Développement Durable, Bd Paul Peytral, porte 405, Marseille.

Rendez-vous

Pendant le mois de novembre

Challenge Fair Play et Championnats équipes vétérans et équipes jeunes Renseignements au 04 42 01 21 24. De 9h à 20h, Tennis Club Cassis

Jusqu'au 7 novembre

Exposition de peintures de Robert Michel. Aux Salles voûtées

Lundi 1^{er} novembre

Journée Nationale du Souvenir Français

Dépôt de gerbe au Monument aux Morts. Organisé par le Souvenir Français. 11h30, Cimetière ville

Mercredi 3 novembre

Exposition « Mots animaux »

A travers des expressions populaires « avoir un chat dans la gorge, donner sa langue au chat », le lecteur découvre la source de ces expressions et leur signification. Prêtée par la Bibliothèque Départementale de Prêts et réalisée par Chantal Tanet et Tristan Hordé. Renseignements au 04 42 01 19 47, bibliotheque@cassis.fr Jusqu'au 24 novembre, bibliothèque Villa Ariane

Soirée Provençale

Contes et musique autour d'une daube provençale. Organisée par le Rotary Club de Cassis. 19h30, restaurant La Presqu'île

Vidéo projection du film

« Passages de femmes »

Avec Isabelle Burnier, médecin, conteuse, professeur à l'Université d'Ottawa. Organisée par l'association les nouveaux mondes.

Renseignements au 04 42 01 17 58 ou 06 14 65 04 48. 19h30, Villa Montvert, traverse du Château

Jeudi 4 novembre

Livre entre parenthèse

Rencontre autour du livre « L'évangile selon Pilate » d'Eric Emmanuel Schmitt. Commenté par Sabine Toulas. Entrée libre. Renseignements au 04 42 01 01 36 ou 04 42 71 97 97. 19h30. Centre culturel



Samedi 6 novembre

Inauguration de la piscine 11h, parc Régis Vidal

Conférence débat

Signatures de livres avec Marie-Françoise Neveu. Organisée par l'association les nouveaux mondes. Renseignements au 04 42 01 17 58 ou 06 14 65 04 48. 19h30, Centre culturel

Mardi 9 novembre

Livres échanges

Débat autour du livre « La vie d'Arseniev » d'Ivan Bounine. Proposé par Guy Marchis-Mouren. Entrée libre. Renseignements au

04 42 01 82 01 / 79 66.

18h, Centre culturel



Marché Italien Italia E' Cassis

Du 10 au 14 novembre

Artisans et producteurs de toutes les régions italiennes se retrouvent pendant cinq jours à Cassis. D'authentiques saveurs, la mode et l'art de vivre de ce pays voisin seront à découvrir pour le plaisir du palais et des sens.



De 9h à 20h, place Baragnon

Entrée libre. Organisé par la Ville de Cassis et la Chambre de Commerce Italienne pour la France de Marseille.

Mercredi 10 à 9h

• Ouverture du village

Jeudi 11 à 16h30

Inauguration du marché

Samedi 13 à 11h

- Invitation à toutes les Fiat 500 et vespas cassidains, rendez-vous sur la place Baragnon
- Nocturne avec animations culinaires.

Dans le cadre de la 2^{ème} édition du village italien à Cassis, le centre culturel organise du 10 au 14 novembre, un cycle de cinéma italien

- Mercredi 10 : "Affreux, sales et méchants" réalisé par Ettore Scola
- Jeudi 11 : "Nous nous sommes tant aimés" réalisé par Ettore Scola
- Vendredi 12 : "Divorce à l'italienne" réalisé par Pietro Germi

Entrée libre à toutes les séances. Séances 20h30, Centre culturel

Du 11 au 14 novembre

Les Antiques et modernes de Cassis

Exposition vente d'antiquités, d'œuvres majeures, d'art contemporain organisée par M. Gilbert Mouret, expert antiquaire et l'Office de Tourisme et des Congrès, dans un décor résolument moderne, qui permettra de déambuler entre les pièces maîtresses.



Ouverture le 11 à 14h. De 10h à 18h30, Oustau Calendal

Jeudi 11 novembre

Commémoration de l'Armistice de 1918

10h, messe en l'église Saint-Michel suivie d'un dépôt de gerbe au cimetière ville 11h30, promenade Aristide Briand

- Revue des troupes
- Allocution de Danielle Milon, Maire de Cassis
- Allocution de Roger Veilex, Président des Anciens combattants
- 12h30, Stèle du jardin public Dépôt de gerbes
- 13h, Cour d'Honneur de l'Hôtel de Ville Vin d'honneur

Samedi 13 novembre

Théâtre « Blanche Aurore Celeste »

de Noëlle Renaude. Par la Compagnie Bouffon. Tarifs : adhérent = 8 €, N/adhérent = 10 €.

Réservation des places au Centre culturel au 04 42 01 77 73. 20h30, Centre culturel

Samedi 13 et Dimanche 14 novembre

Journées portes ouvertes et vide grenier par l'association Cassis Accueil. Au Centre culturel

Mardi 16 novembre

Conférence « Le monde germanique du XVIIème siècle au milieu du XIXème siècle ». Présenté par Gérard Gaudin, Professeur agrégé d'histoire, docteur es lettres. Tarifs : adhérent = 4 €, N/adhérent = 5 €. Renseignements au 04 42 01 77 73. 18h30, Centre culturel

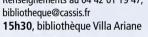
Mercredi 17 novembre

Danielle Milon, Maire de Cassis reçoit ses administrés sans rendez-vous, par ordre d'arrivée. De 10h à 12h, Hôtel de Ville.

Heure du Conte

Spectacle musical « Contes pour enfants de la terre » par la Compagnie Applepaille avec Serge Pittalis et Magali Frachon. A écouter et voir en famille à partir de 3 ans. Sur inscription.

Renseignements au 04 42 01 19 47, bibliotheque@cassis.fr





3ème édition du Festival d'Humour

Du 17 au 20 novembre

Mercredi 17 novembre, GIGI

Vendredi 19

novembre,

ERIC BLANC

Par l'association

Les Rires de Canaille.

<u>Tarifs</u>: adulte = 22 €













étudiant, demandeur d'emploi, enfant -12ans, +65 ans = 20 € · Pass 3 soirées = 55 € Pass 4 soirées = 70 €. Programme complet

en page centrale. Réservation au 06 99 10 25 97 et www.riresdecanaille.fr

20h30, Oustau Calendal

Jeudi 18 novembre

Don du sang Aux salles voûtées

Les journées du Centre culturel « Avignon & Eyguières »

Hommage à Chopin. Organisé par le Centre culturel. Renseignements au 04 42 01 77 73.

Vendredi 19 novembre

Sortie à Vintimille

avec l'association Cassis Accueil.

Conférence « De la Pologne à la France : Frédéric Chopin » Présentée par Jean-Michel Sanchez, Docteur en histoire de l'art et musicologie. Conférence illustrée d'auditions et du film « La note bleue ». Entrée libre. Renseignements au 04 42 01 77 73. 18h. Centre culturel

Samedi 20 novembre

Journée portes ouvertes des associations cassidaines

Renseignements au 04 42 01 20 64. De 9h30 à 12h et de 14h30 à 17h, Maison de l'Europe et de la Vie associative

Match Championnat par l'ASM Cassis. Au stade du Pignier

Dimanche 21 novembre

Grand loto au profit du Téléthon 15h, Centre culturel

Mardi 23 novembre

Conférence « Les Etats-Unis et la complexité de leurs rapports avec la Chine ». Présenté par Bernard Tabuteau, Docteur d'Etat en Economie. Tarifs : adhérent = 4 €, N/adhérent = 5 €. Renseignements au 04 42 01 77 73. 18h30, Centre culturel

Mercredi 24 novembre

Méditation guidée

« Comment s'établir dans la paix intérieure ». Organisée par l'association les nouveaux mondes. Renseignements au 04 42 01 17 58 ou 06 14 65 04 48 19h30, Villa Montvert, traverse du Château

Jeudi 25 novembre

Conférence film et débat

Avec Aigle Bleu, sage amérindien. Organisée par l'association les nouveaux mondes. Renseignements au 04 42 01 17 58 ou 06 14 65 04 48. 19h30, Centre culturel

Vendredi 26 novembre

Contes de Noël « Veillée à la Bibliothèque » sur le thème « Terre et Mer ». Contes d'histoires à frissonner (pirates, corsaires et brigandages du littoral provençal) par la Compagnie Saperl'hippolettres. Renseignements au 04 42 01 19 47. bibliotheque@cassis.fr et sur inscriptions

Ciné Passion « The ghost writer » Réalisé par Roman Polanski. Avec Ewan McGregor, Pierce Brosnan. Genre thriller. Tarif = 5 E. Renseignements au 04 42 01 77 73. 19h30, Centre culturel

18h30, bibliothèque Villa Ariane

Vendredi 26 et Samedi 27 novembre **Grande collecte nationale**

Deux journées de solidarité organisées par la Banque Alimentaire des Bouches-du-Rhône. Toute la journée, chez Fourchette et Potager, Petit Casino, Spar et Marché U.

Samedi 27 novembre

Reunion de quartier « Les Janots » 10h30 rendez-vous avenue E. Bodin (face Mas Calendal)

Vos élus vous reçoivent

Madame le Maire Danielle MILON

vous recoit sur rendez-vous, et sans rendez-vous un mercredi par mois Mercredi 17 novembre de 10h à 12h Hôtel de Ville - 1er étage.

Christian LION

1er Adjoint à l'urbanisme, circulation, stationnement, sécurité, de 10h à 12h tous les lundis Hôtel de Ville - 1er étage.

Bernard GIRAUD

Conseiller délégué à la vie et animation maritimes, de 10h à 12h tous les lundis Annexe salles voûtées, Cour d'honneur de l'Hôtel de Ville.

Dominique MATEO

Adjointe à la petite enfance et à l'éducation, sur rendez-vous. Hôtel de Ville - 2^{ème} étage.

Michel MORTELETTE

Adjoint à la jeunesse et au sport, de 17h30 à 19h tous les 2ème et 4ème mercredis du mois sur rendez-vous. Annexe salles voûtées, Cour d'honneur de l'Hôtel de Ville.

Frédéric SOULAYROL

Adjoint à la culture et aux équipements culturels, sur rendez-vous tous les matins. Hôtel de Ville - 2ème étage.

Martine MAZEROLLE

Adjointe aux affaires sociales, CCAS, 3ème âge, personnes handicapées, logement social, emploi et insertion, de 9h30 à 12h tous les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis du mois CCAS - 10 rue Adolphe Thiers

Pascal CHAIX

Adjoint à la vie économique, commerce, artisanat, de 18h à 19h tous les 2^{ème} et 4^{ème} vendredis du mois Annexe salles voûtées, Cour d'honneur de l'Hôtel de Ville.

Marc de CANEVA

Conseiller délégué à l'environnement, de 17h30 à 19h30 tous les 1er et 3ème vendredis du mois Annexe salles voûtées, Cour d'honneur de l'Hôtel de Ville.

Pour toute autre demande, veuillez vous adresser au secrétariat des élus

soit par téléphone au 04 42 01 66 58 soit par email : elus@cassis.fr

Permanence en Mairie de Cassis

des élus de la circonscription

Bernard DEFLESSELLES Député des Bouches-du-Rhône, Conseiller régional de 9h30 à 12h30 le 2ème jeudi du mois



http://www.cassis.fr

Pour recevoir Le Cassiden en ligne, contactez le service communication par mail : v.marteaux@cassis.fr

Du 17 au 20 novembre 2010





Mercredi 17 novembre - 20h30 GIGI

Jeudi 18 novembre - 20h30 VERINO

Vendredi 19 novembre - 20h30 ERIC BLANC

Samedi 20 novembre - 20h30 ELLIOT

RESERVATION: 06 99 10 25 97

www.riresdecanaille.fr
Points de vente sur place et partenaires :
Fnac - Carrefour - Géant Casino
ticketnet.fr - billetreduc.com







En partenariat avec (RF)





Editos

Depuis 3 ans, le Festival d'Humour de la ville de Cassis illumine notre automne avec des spectacles pétillants de couleur, d'humour et de poésie.

Cette année encore, vous y trouverez des artistes connus, d'autres moins que nous vous proposons de découvrir, des spectacles tout public accessibles à tous.

La culture n'a de sens que si elle est partagée et enthousiasmante ; La culture se conjugue au quotidien dans l'authenticité, le respect du lieu et de l'autre dans son environnement. C'est une mission que nous voulons absolument mener à bien.

Proposer un festival de l'humour, c'est exister avec le rire dans un monde difficile, c'est un acte citoyen envers les autres, c'est permettre de découvrir un autre regard, profiter de la liberté, c'est mettre l'humour, la dérision, l'absurde, le rêve quelquefois en haut de l'échelle des valeurs.

C'est permettre aux créateurs d'exprimer leur engagement artistique qui interroge ou critique.

Après une 2ème édition qui a tenu toutes ses promesses, avec de jeunes artistes époustouflants de vérité, de justesse et d'esprit, le festival soufflera sa 3ème bougie du 17 au 20 novembre prochain!

Nous vous proposons de cultiver vos zygomatiques, de partager un moment de détente tout en saveur, en émotion et en convivialité.

Autour des artistes, des bénévoles et des organisateurs, c'est d'abord vous qui faites battre le cœur du festival, au rythme de vos émotions et de vos rires. Nous vous attendons nombreux pour partager ces moments précieux !

Danielle MILON Maire de Cassis « Un, dos, tres », voilà un slogan qui a fait notre joie à tous un jour de juillet 1998.

Eh bien aujourd'hui, nous le reprenons à notre compte car nous sommes fiers d'aborder avec joie et sérénité la troisième édition du Festival d'Humour de Cassis.

Mercredi vous accueillerez la fameuse GIGI, sosie de Noëlle PERNA, qui comme son modèle de référence ne manque pas de verve et de talent. STAN, lauréat du prix du jury professionnel 2009 en assurera la première partie.

Pour cette fête du rire et de l'humour, nous vous avons préparé un plateau de jeunes talents hors du commun. C'est sûr, ceux- là seront les stars du rire de demain tant ils sont doués!

Nous sommes ravis d'accueillir cette année en «tête d'affiche » outre les drôlissimes Eric BLANC et ELIOTT, celui qui fut notre premier lauréat, raflant le prix du jury professionnel et celui du public, j'ai nommé le pétillant VERINO qui joue maintenant dans la cour des grands.

Mais je n'oublie pas, dans cette vaste entreprise qu'est la réalisation d'un festival d'humour de qualité, que cela ne serait pas possible si Danielle MILON, Maire de Cassis, son équipe municipale ainsi que les agents municipaux n'apportaient pas leur soutien. Un soutien inconditionnel et précieux. Qu'ils en soient donc tous vivement remerciés.

Merci à vous aussi, fidèles du rire et de la bonne humeur pour votre participation à ce festival, car si sans artiste, il n'y a pas de spectacle, sans spectateur le spectacle n'a aucun sens!

Soyez toujours nombreux comme vous l'avez été par le passé, pour qu'ensemble, artistes, organisateurs, public nous passions quatre soirées de bonheur hilarant et que le spectacle vivant continue d'exister.

A tous je vous souhaite un excellent festival, une troisième édition mémorable !

Richard CASTANO Président du festival

Agenda

Mercredi 17 novembre - Oustau Calendal

19h30 : Accueil - billeterie - bar

20h30 : STAN

Lauréat du prix du Jury professionnel 2009

21h15 : GIGI

Sosie de Noëlle Perna

Jeudi 18 novembre - Oustau Calendal

19h30 : Accueil - billeterie - bar

20h30 : Compétition des quatre premiers

- « jeunes talents » de l'humour : • Fanny MERMET
- Jeremy CHARBONNEL
- Emmanuelle FERNANDEZ
- Pierre-Alexandre BOSQUET
- Suivie du vote du public

21h30 : VERINO

« La vérité sort de la bouche de...Verino »

Vendredi 19 novembre - Oustau Calendal

19h30 : Accueil - billeterie - bar

20h30 : Compétition des quatre derniers

- « jeunes talents » de l'humour :
- Emilie DELETREZ
- RODA
- Caroline VIGNEAUX
- David BUNIAK

Suivie du vote du public

21h30 : Eric BLANC

« Eric BLANC sort du Noir»

Samedi 20 novembre - Oustau Calendal

19h30 : Accueil - billeterie - bar

20h30 : Remise des prix et présentation des lauréats du festival

21h30 : ELLIOT

« J'me sens très glad! »

Tarifs - Infos pratiques

- Soirée spectacle : 22,00 € / 20,00 € tarif réduit (tarif réduit : étudiant, demandeur d'emploi, enfant -12ans, +65ans).
- Pass 3 soirs (jeudi, vendredi et samedi) : 55 €
- Pass 4 soirs : 70 €
- Billetterie sur place au cours du festival.
- Réservez dès maintenant vos places au 06 99 10 25 97 ou sur www.riresdecanaille.fr
- Points de vente :

Fnac, Carrefour, Géant Casino, ticketnet.fr, billetreduc.com

Oustau Calendal : promenade Aristide Briand.
 Possibilité de stationnement sur la promenade.



Avec vous durant le festival

Vincent PIGUET vous accompagnera durant ce festival

Eh oui, Vincent Piguet est un "coquinou" (titre de son spectacle) sympathique qui nous vient tout droit de la belle ville de Valence et qui fait la joie de tous les cafés-théâtre de Lyon et de sa région.

Il a la lourde tâche de présenter ses congénères et de leur chauffer la salle, chose qu'il sait faire avec maestria avec un adorable cheveu sur la langue provoqué par un petit espace que l'on nomme avec beaucoup de grâce : les dents de la chance !

Ce comédien humoriste met tout son talent non seulement au service du public comme il le fait si bien d'ordinaire, mais aussi au service des autres comédiens qui se produiront lors de cette manifestation. Un grand merci Vincent !



Mercredi 17 novembre - 20h30

STAN (1ère partie)

Lauréat du prix du Jury professionnel 2009.

GIGI

"Sosie de Noëlle Perna"

Gigi, c'est un trompe l'œil mais aussi un trompe l'oreille.

Elle parcourt l'univers de la célèbre Mado avec ses propres textes. De Mado elle a la voix, le physique et le talent

Gigi rencontre un vif succès auprès de tous les publics. Elle a déjà fait les plus grandes salles.

Ne la ratez pas à Cassis!

Vous voulez vous "estramasser" de rire ? Alors Zou! Réservez vite!



Jeudi 18 novembre - 20h30

1ère partie : Jeunes talents de l'humour

Fanny MERMET "Même les sirènes ont mal aux pieds"

Brune, pétillante, tonique et généreuse, Fanny Mermet est un véritable feu d'artifices.

Sexy et juchée sur dix centimètres de talons, c'est dans un rythme énergique qu'elle nous entraine dans une farandole d'aventures intimes, drôles et rocambolesques!

Jeremy CHARBONEL "Décal'âge immédiat"

Fort d'une présence scénique remarquable, mélangée à une ironie bien trempée et à du trash très classe, Jérémy, jeune lyonnais de 23 ans, a l'art de manier l'humour avec une élégance rare.

Emmanuelle FERNANDEZ "Ma déclaration d'humour"

Fille spirituelle de Pierre Desproges, elle possède un réel talent pour jouer avec les mots et des textes finement ciselés, subtils, souvent courts et très efficaces dans lesquels campent des personnages comiquement ravagés.

Emmanuelle Fernandez nous cueille là où on ne l'attend pas.

Pierre-Alexandre BOSQUET "En deux mots!"

Pierre-Alexandre est l'« humoriste lyrique » de ce festival. Poète et irrésistiblement drôle !

Entre rires et larmes, sketches et chansons, légèreté et vérité, il parle de ces petits travers, de ces habitudes rigolotes et parfois idiotes que l'on prend.

2^{ème} partie

VERING

"La vérité sort de la bouche de... Verino"

Que de chemin parcouru par ce comédien depuis sa victoire à la première édition de notre festival ! Un contrat avec la prestigieuse production "Juste pour rire", parrain des "rails de l'humour" avec Anthony Joubert, Vérino ne cesse de grimper dans le hit parade des humoristes. Généreux sur scène comme à la ville, ce comédien n'a rien perdu de l'énergie et du talent que nous lui avons connu il y a deux ans. Mieux encore, il a pris de la bouteille et s'est encore bonifié! Et puis si "La vérité sort de la bouche de ... VERINO" la bonne humeur et le rire lui sortent par tous les pores!

Verino à redécouvrir dans l'intégralité de son spectacle, un pur moment de bonheur!



Vendredi 19 novembre - 20h30

1ère partie : Jeunes talents de l'humour

Emilie DELETREZ "L'art (in) délicat d'être une femme"

Comment être à la fois une femme délicate et posséder le don du burlesque? Cette lilloise semble posséder le secret de cette recette. Un merveilleux mélange, qui fait que l'on tombe sous le charme immédiatement. Cette "Auguste" au féminin va vous faire pleurer...de rire.

RODA "Quarts d'identité"

Ce jeune et talentueux comédien venu de Belgique présente un spectacle drôle, vif, rafraichissant.

Entre stand-up, sketches, danses, mimes et émotions, vous serez conquis par tant de talent.

Caroline VIGNEAUX

"Caroline Vigneaux quitte la robe!"

... d'avocate, et pas pour rien.

C'est une militante née! Elle défend des causes justes et utiles comme la "garderie à vue", le football, le karaoké chinois, la "biobio attitude", les mygales et bien d'autres choses encore!

Stéphane Bern lui a même donné l'autorisation de "sniper" ses invités dans son émission.

Vous allez être conquis.

David BUNIAK

"Comiquement responsable"

Déjanté et très doué le jeune et nouveau talent de "Rire et Chansons" débarque avec un "one man show" plus contagieux que jamais.

Des personnages plus tordants et insolents les uns que les autres, de quoi convaincre les plus récalcitrants à rire à gorge déployée !!!

2ème partie

Eric BLANC sort du Noir

De nos jours, en Afrique... Éric n'a jamais vu de blancs. Tout au plus a-t-il pu découvrir le pays de Voltaire au hasard des lectures dispensées par son grand-père, instituteur à la retraite. Aussi, lorsqu'il les aperçoit pour la première fois, le jeune homme décide d'entreprendre un voyage initiatique vers le pays des « Lumières ». Il conçoit alors un projet fou...

Dans cette pièce autobiographique, le rire est l'unique moyen qu'a choisi l'artiste pour parler de lui et de son existence. Il embarque le spectateur dans un périple extraordinaire qui lui réserve bien des surprises. C'est totalement fou et pourtant tellement authentique, mais surtout... Hi-la-rant!!!



Samedi 20 novembre - 20h30

Remise des prix et présentation des lauréats du festival des jeunes talents

Gérard Sibelle aura comme ses prédécesseurs la lourde tâche de présider le jury professionnel de ce 3ème festival d'humour de Cassis.

Des professionnels du monde de l'humour tels qu'Eliane Zayan organisatrice du Festi'femmes de Marseille , Christiane Meneroud du festival de Sénas, Dominique Fabre directrice artistique du théâtre de l'antidote à Marseille, Richard Gibernon du festival d'humour de St Pierre de Chandieu, Jean-Pierre Gauthier directeur artistique du théâtre du Petit Gymnase à Paris, Patricia Rieger présidente du festival de Livron et d'autres invités, nous feront l'amitié d'être présents.

C'est un véritable honneur que d'accueillir pour la seconde fois Gérard Sibelle, cette fois-ci en tant que président de jury. Car cet homme a un passé et un présent prestigieux!

Il a commencé par la radio (Skyrock, Fun, Nostalgie, RMC avec Y. MOUROUSI) avant de passer à l'écriture («La France m'étonne» avec B. Mabille, «Le pire Noêl est arrivé» avec Laurent Gerra).

Puis Gilbert Rozon lui demande de prendre la responsabilité du département «recherche et développement» de «Juste pour rire». Il travaille alors avec Florence Foresti.

Régis Mailhot et lui deviennent par la suite les codirecteurs du festival de Nantes d'où ils lancent le Goncourt de l'humour : « Le national du rire ».

Depuis, Gérard Sibelle, consultant pour une société de production, possède sa propre structure "La compagnie des filles production".En compagnie de Jacky (ancien du Club Dorothée), il révéle de jeunes talents.

Monsieur le Président du jury nous sommes ravis de vous accueillir !

2^{ème} partie

ELLIOT

J'me sens très glad!

Ce type est unique ... Un vrai dingo qui ne tient pas en place une seconde ... Ce fou génial qui, depuis plus de 20 ans, parcourt les scènes internationales... a plus de 1000 représentations dans les baskets!

Cet énergumène monte sur scène ... comme on entre dans l'arène ... Une générosité extrême ... une gueule incroyable ... une présence époustouflante... une audace monstre... une pertinence déjantée ... une impertinence mesurée...

Avec sa dégaine Rock'n'roll et son âme de clown ... il pourrait être le fils caché de Mick Jagger et de Jim Carrey ... Un comédien extravagant ... un "Performer " mais avec un coeur gros comme çà ...

